



EDITO

Mesdames, Messieurs,

Elu Maire le 15 janvier dernier suite à la démission de Dominique Leblond, il me revient la charge de mener à bien, avec le conseil municipal, les projets initiés sous sa houlette depuis plusieurs années.

Au cours de ses 5 mandats, Dominique Leblond a emmené l'action de la municipalité pour garantir les services à la population. Qu'il soit ici, une fois encore, remercié pour l'investissement important qu'il a eu, parfois au détriment de sa vie personnelle.

Je lui souhaite une bonne et heureuse retraite !

D'après les sondages régulièrement publiés, le Maire et les conseillers municipaux sont les personnes publiques, les élus à qui les français accordent le plus leur confiance.

Il nous appartient donc de maintenir la confiance accordée par une action qui doit rester proche de vous et utile pour vous. C'est notre mission ; en plus de garantir les services à la population, il convient d'assurer les conditions d'une vie harmonieuse et sereine pour les habitants de la commune et leur famille. Tout ce qui a été fait depuis de nombreuses années va dans ce sens.

Même si la charge de mener une action concertée revient au conseil municipal, rien n'est possible sans la participation de tous pour adopter les règles et attitudes de la vie en collectivité ; une part de cette action revient à chacun. Aussi, nous est-il apparu opportun de rassembler dans ce n°22 de la « Feuille Bévilloise », en plus de ses rubriques habituelles, quelques règles, certes de bon sens et que beaucoup ont adoptées, de la vie en communauté.

Pour accompagner cette action commune, dans les mois à venir, vous pourrez constater des réalisations concrètes ; ceci n'a qu'un seul but « Bien vivre ensemble ».

Croyez, Mesdames, Messieurs, en notre plein et entier investissement.



Eric SEGARD
Vice-président de la Communauté de
Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France,
Maire de Beville le Comte

Horaires d'ouverture de la Mairie :

9 h -12 h 30 / 13 h 30 -18 h

Du Lundi au vendredi

Tél : 02.37.91.53.00

@ : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr

Site internet : www.bevillelecomte.com

édito	1
Informations pratiques	2
Vie quotidienne	3
Animations	5
Travaux	6
Finances	7
Etat-civil	9
Calendrier des manifestations	10

Inscriptions à l'école année scolaire 2019 / 2020



Inscriptions uniquement pour les enfants nés en 2016 et les nouveaux arrivants (enfants auparavant scolarisés) :

Votre mairie de domicile vous délivrera un **certificat d'inscription scolaire** sur présentation des pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, avis d'imposition) ; certificat de radiation pour les enfants déjà

scolarisés ailleurs ; copie du jugement en cas de divorce ou séparation.

L'admission se fera auprès de la directrice de l'école sur rendez-vous au 02.37.31.21.79 avec présentation du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de votre enfant (pages vaccinations).

Visite de l'école maternelle pour les Petites Sections le 3 juin 2019.

Transports scolaires

Comme chaque année, les inscriptions pour les transports scolaires **Ecoles et Collèges** se font en téléchargeant les documents soit sur www.bevillelecomte.com, soit sur www.sivos-canton-auneau.com à partir du mois de mai. Les imprimés, règlement et photos seront à remettre à votre mairie de domicile ou au Sivos **avant le 15 juin 2019 impérativement.**



Rémi transporte vos enfants vers les lycées. Inscription sur www.remi-centrevalde Loire.fr. Renseignements au 0809 100 075.

Tarif annuel en vigueur en 2019 :

- trajet exclusif école / centre de loisirs et / ou centre de loisirs / école = 10 €
- trajet école primaire, collèges et lycées = 25 € pour un enfant, 50 € pour deux enfants et plus

Aide sociale

Permanences des assistantes sociales : Mesdames BIET et CHAURIN assurent les permanences à BEVILLE-LE-COMTE. Vous pouvez les rencontrer en prenant rendez-vous au 02 37 20 14 48, annexe de la mairie.

Mme BIET : 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h à Béville-le-Comte (ou jeudi de 13h30 à 16h30 à Gallardon)

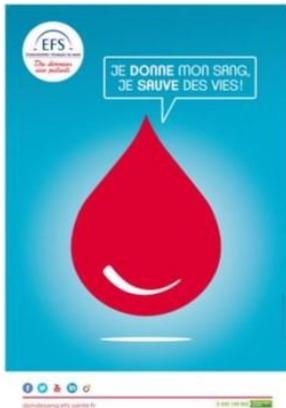
Mme CHAURIN : 3^{ème} mardi du mois de 14h00 à 17h00 à Béville (ou de 9h00 à 12h00 à Gallardon)

Permanence sans rendez-vous à Chartres, 39 rue des Vieux Capucins, du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00 (contact par téléphone au 02.30.20.14.14 ou par mail sas.c3@eurelien.fr).

Permanence de la puéricultrice (PMI) : les jeudis de 9h30 à 11h30 à l'annexe de la mairie, Béville-le-Comte.



Don du sang



L'établissement français du sang (EFS) fait appel aux bénévoles pour le don de sang afin d'augmenter les réserves en produits sanguins nécessaires au traitement de nombreux malades.

Le début d'année a connu une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements, liée entre autres aux épidémies saisonnières. Les réserves s'amenuisent, les besoins restent constants. Merci à tous ceux qui pourront se rendre libres **au moins une fois par an**.

Prochaines collectes à Auneau vendredi 3 mai 2019 de 15h à 19h, vendredi 5 juillet 2019 de 15 h à 19 h, vendredi 30 août 2019 de 15 h à 19 h.

Elections

Les **élections européennes** auront lieu le **dimanche 26 mai 2019** (scrutin à un tour), de 8h00 à 18h00. En cas d'absence le vote par procuration est admis.

Tous les électeurs inscrits recevront une **nouvelle carte d'électeur** ; les électeurs ayant changé de domicile sur la commune doivent signaler leur nouvelle adresse auprès de la mairie. Vous pouvez vérifier votre inscription auprès de la mairie ; le vote est ouvert sur **présentation d'une pièce d'identité** comme, notamment Carte nationale d'identité, Passeport, Carte vitale avec photographie, Carte du combattant avec photographie, Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, Permis de conduire sécurisé conforme au format «Union européenne». Le bureau de vote se situe au groupe scolaire rue du Clos de la Butte.



Horaires d'ouverture services communaux



Agence postale : 1 Grande rue

Du lundi au vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 9h00-12h00

Médiathèque : 8 rue du Four à Pain – 02.37.31.72.97- bibliotheque.beville@orange.fr

Mardi : 16h00-18h00

Vendredi : 15h00-18h30

Mercredi : 10h00-12h00 et 15h00-18h30

Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

VIE QUOTIDIENNE

Participation citoyenne, démarchage à domicile

La commune a signé une convention avec la brigade de Gendarmerie d'Auneau-Maintenon dans le cadre du dispositif « Participation citoyenne ». La gendarmerie dispose ainsi d'un réseau de citoyens bénévoles qui reçoivent des informations liées à la sécurité et qui peuvent aussi signaler tout fait inhabituel dans leur quartier.

Vigilance : des démarcheurs se réclamant de la Commune se présentent régulièrement au domicile des habitants. Afin d'éviter toute escroquerie et abus de faiblesse, nous vous invitons à la prudence et à vérifier auprès de la Mairie ou des élus que ces démarches sont connues.



Bruit, feux, déneigement

Bruit : par arrêté préfectoral (03/09/2012), il est précisé que les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de présenter une gêne pour le voisinage de par leur **intensité sonore** sont autorisés aux jours et heures suivantes :



Jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h30-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Feux : conformément à l'article 84 du Règlement sanitaire départemental, les feux de jardin sont interdits toute l'année. La déchetterie de Roinville est accessible en semaine sauf les mercredis et dimanches (consultez les horaires d'ouverture sur le calendrier de collecte des déchets ou sur le site internet : www.sictom-region-auneau.com).



Déneigement : le déneigement des chaussées est réalisé par la Commune, les particuliers (propriétaires, locataires ou commerçants) ont la charge du déblaiement du trottoir (longueur et largeur) bordant la propriété (arrêté inter préfectoral du 27/10/1937)

Stationnement



Les véhicules doivent stationner de manière à **faciliter le passage** des véhicules de service ; cela est valable notamment pour le ramassage des ordures ménagères mais aussi et surtout pour permettre **l'accès des véhicules de secours** dans votre rue en cas de besoin. Les riverains sont invités à se concerter pour **éviter un stationnement** de chaque côté de la voie.

Ordures ménagères et tri

Jours de ramassage : ordures ménagères, chaque semaine le mercredi, présentez le bac la veille ; tri sélectif, un mardi sur deux, présentez le bac avant 10h00 (consultez le calendrier des tournées de ramassage distribué dans les boîtes aux lettres, disponible en mairie ou sur le site internet www.sictom-region-auneau.com). Pour permettre la libre circulation des piétons et réduire les nuisances, **les bacs doivent être rentrés le soir après la collecte** (art. 80 du RSD).



Fourrière départementale



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la fourrière est gérée par une association agréée à laquelle la commune a adhéré. Les chiens errants sur la commune dont les maîtres n'ont pu être identifiés peuvent être emmenés par la fourrière en attente d'être récupérés par leur propriétaire.

Les animaux pourront être récupérés auprès de la fourrière aux heures d'ouverture au public (tél. 02.37.36.02.04, Chemin départemental 121, 28300 AMILLY).

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse dans la rue et d'une façon générale dans tout espace public.

Déclarations de travaux et permis de construire

Il est rappelé que, dès lors qu'un arrêté pour permis de construire ou déclaration préalable de travaux vous est accordé, vous avez l'obligation d'en faire l'affichage sur le terrain concerné par ces travaux : soit en affichant votre arrêté soit par un panneau réglementaire dans le cadre d'un permis de construire.

Toute création ou modification de clôture donnant sur la voie publique nécessite le dépôt d'un dossier de déclaration préalable auprès de la Mairie. Le délai d'instruction est d'un mois maximum.

ANIMATIONS

Médiathèque

L'année 2019 sera consacrée aux sciences, en partenariat avec les bibliothèques de Brezolles et de Ouarville.

À cette occasion, deux expositions, sur « L'espace, notre berceau dans les étoiles » en janvier et « À table, la santé au menu » en mars, ont permis au public et aux élèves de l'école de Béville-le-Comte (par le biais d'accueils avec entre autres lectures et jeux-questionnaires) d'approfondir leurs connaissances de l'astronomie et de l'équilibre alimentaire.



Diverses activités, dont une **sortie à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette le samedi 18 mai** ainsi que le **spectacle scientifique et comique de marionnettes « Le four microzondes » le mercredi 22 mai à 15h30** (par la compagnie de La Tour penchée d'Etampes) vous seront également proposées.

Pour la deuxième année consécutive, l'association « Textes et rêves et la caravane des poètes » est intervenue la première semaine d'avril à la médiathèque et en mairie dans le cadre des journées du livre et de la poésie pour la jeunesse proposée par la Communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France. Les élèves des classes participantes ont assisté à la mise en théâtre et en musique des ouvrages qu'ils ont choisis.

Journée des aînés de la commune (CCAS)



Dimanche 21 octobre 2018, nos aînés étaient conviés au traditionnel repas ; ils ont été accueillis à la Halle des Sports dans une ambiance « Cinéma » que les membres du CCAS avaient eu à cœur d'illustrer jusque dans leur tenue. 118 personnes ont assisté à cette journée très appréciée ; les doyens Mme CORNET (92 ans) et M. DECOURTIL (94 ans) ont été honorés.

Peu avant les fêtes de fin d'année, le colis composé de produits du Périgord a été distribué aux personnes âgées de plus de 70 ans, n'ayant pu assister au repas. Les personnes résidant en maison de retraite ont également reçu un présent comme signe de notre attachement.

En 2019, la journée de retrouvailles des anciens est fixée le dimanche 20 octobre 2019.



Cérémonies



Mardi 19 mars 2019 à Léthuïn, s'est tenue la cérémonie d'hommage et de mémoire pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Mercredi 8 mai 2019 : cérémonie du souvenir pour l'armistice de la seconde guerre mondiale. Cette année aura un aspect particulier avec la venue d'une classe d'écoliers de Berlin, correspondants des élèves de CM2 de notre école.

Diverses animations sont prévues pour honorer cette initiative et souligner l'amitié entre les peuples.

TRAVAUX 2018, PROJETS 2019

Réseau d'adduction d'eau potable (AEP)



La rénovation du réseau d'eau potable entreprise en 2002 touche à sa fin avec le remplacement des dernières canalisations qui datent de 1938.

Ces travaux vont concerner en 2019 les rues de l'Echalier et Emile Labiche ainsi qu'un tronçon de l'avenue de la Gare.

L'objectif est de limiter les fuites d'eau sur le réseau de distribution et de supprimer les derniers branchements en plomb.

Borne de recharge pour véhicules électriques

A ce jour, plus de 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans le département.

Une borne a été installée à l'angle rue Pinceloup / Grande rue, en face de la pharmacie. Cet équipement financé par le « Syndicat Energie 28 » est accessible aux automobilistes munis d'une carte de recharge.

Renseignements sur les modalités d'acquisition des cartes de recharge et localisation des bornes sur www.energie28.fr.



Aire de jeux au hameau du Luet



Les enfants du Luet peuvent profiter de l'aire de jeux qui a été installée à proximité de la mare, en 2018. Cette aire de jeu est réservée aux **enfants âgés de moins de 14 ans**.

Cet investissement d'un montant de 7000 € a bénéficié d'un mécénat d'entreprise.

Les travaux ont été réalisés par les agents techniques communaux.

Clocher de l'église



Le clocher de l'église reconstruit à la fin des années 1880 avait besoin d'une restauration.

Pour réaliser ces travaux de rénovation de la toiture du clocher, la commune a choisi l'entreprise « De Zinc et De Plomb » de Chartres.

Le nouveau coq surmonté d'un parafoudre a été installé par l'entreprise « Gougeon » de Villedomer (37).

Le montant total des travaux avoisine les 100 000 euros et a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental.



Travaux de voirie

En 2018, la commune a engagé la réfection de la chaussée des rues suivantes : rue des Barres, rue Deschamps, rue du 8 mai 1945 et rue Robert Pont.

Des bordures caniveau ont été posées rue des Vignes et rue d'Encherville. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BSTP pour un coût total de 114 000 € ; ils ont reçu une subvention de l'ordre de 28 000 € octroyée par le Conseil Départemental.



En 2019, la réfection de chaussées sera effectuée chemin du Portillon, puis rue Emile Labiche après réfection du réseau d'eau potable.

Des bordures caniveau seront également installées face à des maisons neuves et divers aménagements de sécurité seront réalisés.

TRAVAUX 2019 / FINANCES

Stade de football

Un terrain d'entraînement a été aménagé en 2018 avec une participation financière du Département d'Eure-et-Loir pour cet équipement sportif.



En 2019, la commune a planifié des travaux de mises aux normes avec le remplacement de la « main courante » autour du terrain, le remplacement des buts et la pose d'abris de touche pour les arbitres.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Département et de la Ligue de Football amateur.

Réseau de collecte des eaux usées (assainissement collectif)

Le réseau d'assainissement sera également rénové en 2019 avec le lancement des travaux de « mise en séparatif » des réseaux eaux pluviales - eaux usées entre la pharmacie et la Halle des Sports : rues Pinceloup, Emile Milochau, rues des Sports, de la Bretonnière et Charles Brune, impasse du Jeu de Paume.

En 2018, les habitants concernés ont reçu la visite d'un technicien du bureau d'études BFIE afin d'étudier les modifications à prévoir en vue des raccordements aux réseaux.

L'Agence Seine-Normandie soutiendra financièrement cette opération.

Les habitants concernés seront tenus informés sur le déroulement des travaux (planning, phasage, ...).



Réfection de la toiture de la mairie

Dans la continuité des travaux de l'église, la mairie connaîtra en 2019 une réfection de la toiture. Les nombreuses fuites menacent la charpente et ont amené à déménager une partie des archives communales qui ont été transférées aux services départementaux, fin 2018.

Compte administratif 2018 et Budgets pour 2019

Le compte administratif 2018 a été adopté lors de la séance du conseil municipal du lundi 18 mars 2019. L'exercice 2018 est clôturé avec un résultat reporté de 325 235,95 € qui couvrira l'autofinancement des travaux envisagés.

Les budgets primitifs pour 2019 de la commune et celui du service « Eau et Assainissement » ont été présentés et votés à l'unanimité le 18 mars 2019.

Il a été proposé au conseil municipal de maintenir le taux des taxes communales (taxe d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti) ; c'est la 4^{ème} année **sans augmentation des taux**. Le budget primitif du service « Eau et Assainissement » a été voté avec maintien des **surtaxes communales, inchangées depuis 2014**.

Une synthèse des principaux critères financiers fournis par la Direction des Finances Publiques (DGFIP) a été présentée ; ces critères traduisent l'équilibre et la maîtrise des finances communales.

La stabilité du budget est assurée malgré un contexte incertain des ressources pour les communes (avenir des compensations des exonérations de taxe d'habitation, évolution des dotations de l'Etat ...).

ÉTAT-CIVIL

Population totale (INSEE 2017) : 1 684 habitants

Répartition de la population par classe d'âge (INSEE 2015) :

0-14 ans : 366	14-29 ans : 254	30-44 ans : 349
45-59 ans : 327	60-74 ans : 212	+ de 75 ans : 101

Naissances



2018 :
20 naissances (10 filles, 10 garçons)

2017 :
21 naissances (10 filles, 11 garçons)

Mariages en 2018

LE MAREC Julien et FAUVEAU Aurélie	19 mai
PUICHAULT Nicolas et MONCOMBLE Virginie	26 mai
GADOT Pierre-Adrien et BIANCONI Astrid	23 juin
NICOLAS Yoan et MARIET Michelle	23 juin
GADY Frédéric et RESPINGER Chloé	7 juillet
LOUIS Guillaume et HAVART Cindy	21 juillet
BADIN Cédric et HERVÉ Jessy	15 septembre

Décès

2018 :

CAMPOS VEHLLO Paulo (43 ans) ; DURAND Robert (95 ans) ; GAILLARD Henri (61 ans) ; NOBLECOURT Marie-France (71 ans) ; CARRÉ Martial (63 ans) ; DALLIER Bernard (87 ans) ; BEURDIN Monique (69 ans) ; BUYSE Albert (92 ans)

2019 :

LÉON ROBERT Micheline (60 ans) ; ZEGHERS Jeannine (88 ans) ; ROGER Pascale (57 ans) ; BOURLIER Isabelle (58 ans) ; THIREAU Lucienne (92 ans)

Cimetière

Tarifs des concessions :

Concession Caveau ou Columbarium de 30 ans : 300 €
Concession Caveau ou Columbarium de 50 ans : 500 €
Superposition : 155 € pour une concession de 30 ou 50 ans
180 € pour une concession perpétuelle

Concessions échues :

Il incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droits d'effectuer toutes les démarches utiles auprès de la mairie, afin de renouveler les concessions échues.

Entretien des sépultures : l'entretien des allées du cimetière est assuré par la commune. Les sépultures doivent être tenues en bon état d'entretien et il convient de veiller, en particulier, aux plantations réalisées sur les sépultures. Si le développement de la végétation vient à créer une gêne, les héritiers doivent faire le nécessaire.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Avril 2019

Vendredi 26 : Zumba party
Samedi 27 : Concours de pétanque
Dimanche 28 : Chasse aux œufs dans le parc du Jeu de Paume

Mai 2019

Mercredi 8 : Cérémonie du 8 mai le matin ; concert de l'école de musique de Sours dans l'église à 15 h.
Samedi 11 : Olympiades (Association Parents d'Elèves)
Samedi 18 : Concours de pétanque / Sortie à la Cité des sciences de la Villette organisée par la médiathèque.
Samedi 25 : Concert de la chorale à la halle des sports

Juin 2019

Vendredi 14 : Spectacle de l'école à la Halle des sports
Samedi 15 et dimanche 16 : Challenge Claude Chevallier (stade football)
Dimanche 16 : Gala de danse à la halle des sports
Mardi 18 : Spectacle de l'école maternelle à la halle des sports
Samedi 22 : Fête de la musique
Mardi 25 : Théâtre de l'école primaire à la halle des sports
Vendredi 28 : Kermesse

Juillet 2019

Dimanche 7 : Brocante (Comité des fêtes)
Samedi 13 : Concours Pétanque - bal - feu d'artifice

Août 2019

Jeudi 15 : Concours pétanque

Septembre 2019

Vendredi 6 : Assemblée Générale des Farfadets au local des associations
Samedi 7 : Forum des associations à la halle des sports
Samedi 21 : Concours pétanque
Dimanche 22 : Bal country
Samedi 28 : Concours amical pétanque

Octobre 2019

Dimanche 6 : Loto des associations à la halle des sports
Samedi 12 : Belote «Gilbert Adam» du club de pétanque à la halle des sports / Assemblée Générale Les Doigts Agiles au local des associations
Vendredi 18 : Assemblée Générale du Fep au local des associations
Dimanche 20 : Sortie du CCAS
Jeudi 31 : Halloween (Association des Parents d'Elèves)

Novembre 2019

Dimanche 3 : Bourse aux jouets (Fep) à la halle des sports
Samedi 16 : Sainte Barbe organisée par les Pompiers
Dimanche 17 : Loto du Comité des fêtes à la halle des sports
Dimanche 24 : Foire exposition (Fep) à la halle des sports
Samedi 30 : Assemblée Générale de la pétanque à la halle des sports

Décembre 2019

Dimanche 1er : Noël des Farfadets
Samedi 7 ou dimanche 8 : Noël du Comité des fêtes et Ape